



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/1  
25 avril 2018

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-unième réunion  
Montréal, 18 – 22 juin 2018

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
  - a) État des contributions et des décaissements;
  - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
  - c) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral et de la disponibilité des ressources (décision 80/74 c)).
5. Données des programmes de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
  - a) Rapport préliminaire de la deuxième phase de l'évaluation du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération;
  - b) Mandat de l'étude théorique sur l'évaluation des activités de préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC destinées à faciliter la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali (décision 80/9 b));

- c) Étude théorique en vue de l'évaluation de la gendérisation dans les projets et politiques du Protocole de Montréal.
7. Mise en œuvre du programme :
- a) Rapports de situation et rapports sur les projets comportant des exigences spécifiques de remise de rapports;
  - b) Rapport global d'achèvement des projets de 2018.
8. Planification des activités :
- a) Mise à jour de l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral et planification financière pour la période triennale 2018-2020;
  - b) Retard dans la soumission des tranches.
9. Propositions de projets :
- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Programmes de travail :
    - i) Programme de travail du PNUD de l'année 2018;
    - ii) Programme de travail du PNUE de l'année 2018;
    - iii) Programme de travail de l'ONUDI de l'année 2018;
    - iv) Programme de travail de la Banque mondiale de l'année 2018;
  - d) Rapport final de l'examen de la structure globale du Programme d'aide à la conformité (décision 80/55 b i));
  - e) Projets d'investissement.
10. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
- a) Développement des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projet de critères de financement (décisions 78/3 i), 79/44 b) et 80/76 b));
  - b) Principaux aspects liés aux technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 (décisions 78/5 e), 79/47 e) et 80/77 b)).
11. Implications pour les institutions du Fonds multilatéral en termes de charge de travail prévue pour les années à venir, incluant ce qui est relatif à l'Amendement de Kigali sur la réduction progressive des HFC (décision 80/34 f)).
12. Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal à la trentième Réunion des Parties.

13. Rapport du Sous-comité sur le secteur de la production.
  14. Adoption du rapport.
  15. Clôture de la réunion.
-